NATIONS UNIES

Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire



UNITED NATIONS United Nations Operation in Côte d'Ivoire

Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 07 mai 2008)

Kenneth Blackman (Porte-parole par intérim ONUCI): Vos Excellences, les membres du corps diplomatique, chers collègues des Nations Unies, Messieurs et Mesdames de la presse national et internationale, chers invités, bienvenue à cette conférence de presse, qui est une conférence de presse spéciale, consacrée à l'assistance technique et financière au processus de paix en Côte d'Ivoire. Avant d'aller plus loin j'aimerais présenter nos excuses pour le délai un peu court dans lequel nous vous avons fait parvenir les invitations. C'est que la date de cette rencontre n'a été fixée qu'il y a deux jours.

Nous saluons la présence, à la table d'honneur, des représentants de plus d'une dizaine de bailleurs de fonds.

Dans un premier temps, le Représentant Spécial du Secrétaire général Y.J.Choi, fera en introduction une présentation liminaire.

Ensuite, les journalistes auront l'occasion de poser des questions sur le sujet de cette conférence de presse, qui est l'assistance technique et financière au processus de paix. Vous allez pouvoir poser vos questions à M. Choi ou aux autres représentants assis autour de la table. Sans plus tarder, je cède la parole au Représentant spécial.

Y.J. Choi (Représentant spécial): Merci messieurs les Ambassadeurs, mesdames et messieurs les journalistes, chers amis et collègues. Je crois que tout le monde est satisfait qu'après quatre années d'efforts, une date ait pu être finalement fixée pour les élections, à savoir le 30 Novembre 2008. La fixation d'une date pour les élections marque une étape importante rendue possible grâce à l'Accord Politique de Ouagadougou (APO). Aussi, voudrais-je ici exprimer ma profonde reconnaissance aux parties ivoiriennes et au Facilitateur, et plus particulièrement au peuple ivoirien, qui ont toujours soutenu le processus de paix.

En ce qui concerne la date des élections, je ne feins pas d'ignorer les doutes et le scepticisme de certains. Toutefois, j'ai trois raisons majeures de croire que la date des élections pourra être respectée :

Premièrement, je fais confiance au peuple ivoirien et à ses dirigeants ; et je crois aussi en leur sens politique avéré du compromis. Cet esprit de réconciliation et de compromis a été le fondement de bien de réussites dont,

- le consensus national obtenu autour de la date des élections ;
- l'adoption des divers décrets électoraux à l'issue de négociations parfois ardues mais somme toute menées à bien, et
- les formidables résultats remportés par l'Opération des Audiences Foraines.

La Signature du Code de Bonne Conduite à l'occasion de la visite en Côte d'Ivoire du Secrétaire Général des Nations Unies le 24 avril 2008 est également une preuve de l'engagement manifeste par les partis politiques ivoiriens.

Deuxièmement, la fixation de la date des élections au 30 Novembre 2008 a également été appuyée par des calendriers techniques détaillés établis par la Commission Electorale Indépendante et par l'opérateur technique, la SAGEM.

Troisièmement, cette date est aussi le produit d'un important engagement financier pris par le gouvernement ivoirien au regard de la convention signée avec la SAGEM.

Le processus de paix ivoirien a connu un long parcours. Il a abouti à la paix et la stabilité en Côte d'Ivoire et a permis de fixer une date pour les élections. Ces réalisations obtenues par le peuple ivoirien sont nobles et significatives. Aussi loin que je m'en souvienne, aucune autre mission de maintien de la paix des Nations Unies n'a autant bénéficié d'un pays hôte; dans les autres missions de maintien de la paix, les dépenses relatives à l'organisation des élections et au DDR ont pratiquement toutes été supportées par la communauté internationale.

Dans cette perspective, je crois que c'est maintenant le tour de la communauté internationale de redoubler d'efforts et d'accroitre ses contributions au processus de paix ivoirien. Le temps nous est compté. Et comme on le dit en Côte d'Ivoire, "tout le monde est fatigué." Le moment est maintenant venu pour nous de montrer notre reconnaissance et nos encouragements au peuple ivoirien. Avec la date des élections définitivement fixée, nous pouvons voir maintenant le bout du tunnel. Les Forces Impartiales continueront de fournir un environnement sécurisé aux processus électoral et DDR ivoiriens. Le mandat de certification de l'ONUCI servira de cadre à la tenue d'élections libres, ouvertes, justes et transparentes. Le moment est maintenant venu pour nous d'accompagner le peuple ivoirien en mettant à sa disposition des moyens techniques et financiers conséquents.

Avec cet objectif en tête, nous, la communauté internationale, voudrions partager avec le peuple ivoirien une matrice détaillée de nos contributions financières à hauteur de 115 milliards de FCFA. Dans ma précédente conférence de presse du 20 Février 2008, j'ai mentionné qu'à peu près 100 milliards de FCFA étaient disponibles pour le peuple ivoirien. Aujourd'hui, il y a à votre disposition une matrice qui montre le détail des contributions individuelles, qui s'élèvent à 115 milliards de FCFA.

Je voudrais exprimer mes sentiments de profonde reconnaissance aux principaux bailleurs de fonds ici présents : Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Etats Unis d'Amérique, France, Japon, Norvège, Suède, Suisse, Union Européenne, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la CEDEAO et les Nations Unies. Des contributions supplémentaires vous seront communiquées dès qu'elles seront disponibles. La communauté internationale, s'engage simultanément dans l'élaboration du Document de Stratégie Nationale pour la Réduction de la Pauvreté, laquelle, à moyen terme, abordera le problème de l'annulation de la dette et de l'augmentation de l'Aide Publique au Développement (APD).

Certains de ces projets prendront du temps à être réalisés. Entre temps, le peuple ivoirien a urgemment besoin d'une assistance immédiate. Afin d'y remédier, l'ONUCI avec l'Equipe Pays des Nations Unies viennent de lancer "l'Opération 100 Projets à Impact Rapide" et lancera dans deux mois "l'Opération 1000 Micro-

Projets" à travers tout le pays. La plupart des ces projets devront être achevés avant la fin de cette année.

L'Histoire a été façonnée par ceux qui croient et non par ceux qui doutent. Sur le chemin qui mène aux élections, nous rencontrerons inévitablement des obstacles imprévisibles et des surprises peu agréables. Cependant, je voudrais rappeler ici l'histoire pleine d'esprit du "Tour du Monde en 80 Jours." Nous croyons en 'Phileas Fogg,' le peuple ivoirien; et la communauté internationale, y compris l'ONUCI, est plus que jamais déterminée à jouer le rôle de 'Passepartout' dans le voyage qui nous mènera vers les élections.

Je demeure convaincu que la sortie de crise est très proche. Aussi permettez-moi de partager de nouveau avec vous cette devise de l'ONUCI: "Travaillons Ensemble. Vous Sortez de la Crise, Nous Sortons de la Côte d'Ivoire." Nous travaillerons ensemble pour ramener ce qu'était la Côte d'Ivoire, c'est-à-dire le bastion de la stabilité et le centre de la prospérité en Afrique de l'Ouest. Je vous remercie pour votre attention.

KB: Merci M. Choi. Chers confrères et consœurs, vous avez maintenant l'occasion de poser vos questions sur l'apport en assistance technique et financière à la Côte d'Ivoire au processus de paix. J'aimerais vous demander de décliner votre nom et celui de votre organe avant de poser vos questions, et de dire à qui votre question est destinée.

Bidi Ignace (Le Matin d'abidjan): Mes remerciements au Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies. Je voudrais d'abord savoir qu'est ce qui motive la réticence des autres bailleurs de Fonds, parce qu'il est dit que les fonds seront communiqués dès que disponibles. Et ensuite je voudrais qu'on puisse m'expliquer la mention qui est sous la matrice à savoir « les contributions portées dans cette matrices sont soumises à des conditions de mise en œuvre » Qu'est ce que cela veut dire exactement:

Y.J.C: Merci. La question a deux volets. Premièrement « que veut dire le montant sera communiqué dès que les conditions seront disponibles ». Deuxièmement que veut dire « les contributions portées dans cette matrice sont soumises à des conditions de mise en œuvre » . La seconde question je vais la laisser à mon collègue de la Commission Européenne, et la première question comme je vous ai dit, il y a trois mois déjà, en février, notre calcul nous portait qu'à 100 milliards de franc CFA et aujourd'hui déjà trois mois après cela c'est élevé à 115 milliards de Franc CFA. Il peut y avoir des augmentations dans les mois à venir dont les montants supplémentaires vous seront communiqués quand le montant sera disponible. C'est cela la signification de cette phrase. La deuxième question, je laisserai à mon ami de la Commission Européenne.

Michel Arrion (Commission Européenne): Merci à M le Représentant spécial. En fait, les conditions sont des dispositions tout à fait classiques de mise en œuvre. Lorsque les partenaires au développement font des annonces de soutiens financiers, ces annonces doivent se concrétiser en contrats, en conventions de financement, qui sont-elles mêmes mises en œuvre à travers des procédures, en général des appels d'offres ou bien des contrats de mise en œuvre. En deux exemples les plus simples, c'est qu'une partie, par exemple, une grande partie du budget électoral, sera mise en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Donc, les donateurs disent nous donnons l'argent à la Côte d'Ivoire, mais bien sûr cet argent est canalisé via un panier de fonds géré par le Programme des Nations Unies pour le Développement. Voilà ce sont des dispositions de nature plutôt technique, souvent juridique, mais pas dans une

telle configuration, en général pas des conditionnalités du type de celles qu'on a peut-être connues dans le passé. Voilà ! Je vous remercie.

KB: Euh! Une petite demande, une petite faveur demandée aux représentants. Je ne crois pas que tous les journalistes vous connaissent de nom donc si cela ne vous gène pas, prière de donner votre nom aussi en répondant.

Alakagni HAlla (Fraternité-Matin): Alors, j'ai écouté le Représentant spécial, dites que cette fois-ci, il a confiance et il a exprimé ses arguments, les arguments qui le fondent dans cette conviction là, dans la tenue effectif des élections au 30 Novembre. Ça fait plusieurs années, chaque fois, on a souvent entendu aussi d'autres personnalités de votre rang dire que cette année sera la bonne et les jours passent, les jours sont souvent passés sans que rien ne soit fait. Alors je voudrais vraiment que vous nous rassuriez d'avantage. Est-ce que vous êtes réellement convaincu que cette année, disons le 30 novembre, les élections aurons lieu en Côte d'Ivoire?

Y.J.C: Merci de votre question de fond. Comme je vous ai dit, je feins pas d'ignorer les doutes et le scepticisme de certains. Mais j'ai des raisons de croire que la date pourra être respectée parce que la date cette fois-ci, c'est très spécifique, c'est unique. Dans le passé, dans les quatre dernières années, il y avait des suggestions de date, mais il n'y a jamais eu une date spécifique qui a été appuyée ni par la volonté politique, ni par les éléments techniques fournis par la commission électorale, ni par l'operateur technique, ni par l'engagement financier, aussi autant que cette fois-ci.

Dans le passé, avant la fin du mois de juin, avant la fin de cette année, mais il y avait une déclaration politique mais pas comme cette fois-ci il y a des engagements très importants, des détails politiques, juridiques et légaux, même financiers. Donc il y a des raisons, quatre raisons de croire que cette fois-ci, ça sera différent.

Stéphane Beniwa (Le Jour Plus): Je voudrais avec vous aussi dire que nous avons observé la volonté des acteurs du processus, je veux parler des parties belligérantes et des operateurs techniques de sortir de la crise et c'est à travers cela que la date du 30 Novembre a été fixé. Mais il nous revient de plus en plus que et, techniquement, il est impossible ou du moins, la date ne pourra être respectée pour la tenue des élections. Alors, je voudrais rejoindre mon confrère pour exprimer aussi une inquiétude pour dire, est ce que vous ne pensez pas que si techniquement il y a problème, cette volonté de tenir les élections le 30 Novembre, peut ne pas se réaliser.

Y.J.C: Question très importante. J'avais la chance, avec le Représentant spécial du Facilitateur, L'Ambassadeur Badini de nous impliquer dans le processus un petit peu. Donc, nous connaissons les aspects techniques qui nous ont amené à la fixation de cette date s'il y avait des doutes que techniquement, ça ne sera pas possible. Mais ce n'est pas vrai parce que dès le début, il y avait une position constante de la Commission Electorale Indépendante qu'elle a besoin de sept mois après le démarrage du processus, sept mois pour aboutir à la date des élections, au vote. Donc, on a fixé la date. Mi-avril n'est ce pas donc sept mois ça nous mène à mi-novembre donc on a déjà deux mois de marche. Donc, depuis le début, la Commission a été très constante en disant qu'elle a besoin de sept mois au moins pour remplir toutes les conditions techniquement. De même que la SAGEM, quand le gouvernement Ivoirien a contacté l'operateur technique SAGEM. Et la SAGEM comme une compagnie qui a mené beaucoup d'élections a produit un chronogramme qui était à peu près de sept mois. Donc, il n'y a pas de fondement dans l'argument que sept mois ce n'est pas techniquement suffisant. Parce que

tous les deux, la Commission Electorale Indépendante ainsi que la SAGEM ont produit un chronogramme détaillé d'une façon technique qui nous a donné sept mois. Donc, le 30 Novembre sera bien pris en compte par les détails techniques par tous les deux cotés SAGEM et la CEI. Est-ce que le Représentant spécial a quelque chose à dire ? On est bien d'accord.

KB: Ok! Je crois que la présentation du Représentant spécial et du Représentant de l'Union Européenne ont été extrêmement claires donc je pense qu'il n'y a plus de questions. Je remercie vos Excellences, je remercie également la presse d'être venue, merci et bonne journée.

Stéphane Beniwa (Le Jour Plus): J'ai encore une autre préoccupation qui peut être ne relève pas de votre compétence mais comme il s'agit de la sortie de crise, j'ai voulu ensemble qu'on en parle. Nous constatons que ces jours ci, il y a une polémique entre les Forces Nouvelles et le Front Populaire Ivoirien et hier les forces Nouvelles ont adressé un courrier à ce parti politique pour demander qu'il y ait une rencontre de clarification. Ce matin, il nous est revenu que depuis sa tournée, le président du FPI a réagi immédiatement. Alors est-ce que vous avez la capacité d'appeler les acteurs, d'intervenir pour que ces derniers jouent balle à terre afin de permettre au processus de ne pas connaître de couac. Merci bien!

Y.J.C: L'histoire de maintien de la paix s'étale sur plus de cinq ans maintenant et nous avons mis à peu près soixante-dix opérations de maintien de la paix. Le cas de la Côte d'Ivoire est unique et spécifique dans la mesure où le pays hôte s'appropriait le processus. Dans les autres opérations de maintien de la paix, ce sont les Nations Unies qui organisent les élections et qui planifient le DDR. Mais ici, c'est vous, c'est la Côte d'Ivoire qui organise, qui planifie les élections ainsi que le plan DDR avec la facilitation du Facilitateur. Cela veut dire que pour la question que vous venez de poser, la réponse doit venir de ceux qui se sont approprié le processus. Si c'est le cas, par exemple au Liberia, en Sierra-Leone et en RDC, les Nations Unies seront en position de répondre clairement et d'une façon nette à votre question. Mais ici, notre rôle est de vous accompagner, de vous soutenir et de vous assister au cours du processus. Donc, j'aimerais bien que vous posiez cette question aux meneurs du jeu, et nous assisterons les acteurs. Ceci dit, notre rôle fondamental ici, c'est de fournir la sécurité pour le processus électoral et le DDR; donc, nous sommes prêts à garantir l'environnement sécurisé pour ce processus, mais ce qui se passe dans le cadre de ce grand tour, je crois que c'est le Parti Ivoirien qui doit ménager à ce qu'il réponde à votre question. Comme je vous l'ai dit plusieurs fois, on bien conscient qu'à la fin de la progression, elle aboutira à des résultats positifs pour le peuple ivoirien ainsi que pour la Communauté Internationale y compris les Nations Unies parce que dans les autres pays. On est fixé très longtemps mais on est très conscient qu'en Côte d'Ivoire, une fois le processus sera terminé, nous pourrons sortir beaucoup plus rapidement que dans d'autres missions de maintien de la paix. C'est ça la vision que nous entretenons dans votre pays.

Elysée Bolougbeu (Alerte Info): Il y a quelques mois de cela, les acteurs de la vie politique en Côte d'Ivoire disaient que le processus était au ralenti à cause de problèmes d'ordre financiers. On parlai en ce moment-là d'une enveloppe budgétaire de 100 milliards de FCFA. Aujourd'hui vous nous laissez entendre qu'il y a plus de 115 milliards de FCFA qui sont mobilisés pour la sortie de crise en Côte d'Ivoire. Nous voudrions savoir si aujourd'hui M Choi pourrait certifier à l'endroit de toute la Nation ivoirienne que le débat au niveau de la sortie de crise ne se situe plus au niveau financier mais plutôt au niveau technique. Et si le débat était au niveau technique,

est-ce que l'ONUCI a en sa possession un chronogramme bien établi qui nous permet de garantir véritablement la tenue des élections le 30 novembre 2008.

Y.J.C: Un aspect de votre question est ce que veulent dire les autorités ivoiriennes en évoquant le manque de moyens financiers pour ne pas respecter le délai du 30 novembre? L'autre aspect est que l'ONUCI et la communauté internationale disent qu'il y a un apport financier assez important. Qu'est ce que cela veut dire?. Comme mon ami l'Ambassadeur Michel Arrion vous l'a expliqué, il y a deux sortes d'assistance qui sont liées à certaines conditions. Je n'en parle pas Ne me posez pas de questions sur ce sujet-là. C'est-à-dire qu'on vous donne 300 millions de dollars, si vous remplissez certaines conditions concernant la bonne gestion des questions de l'Etat. Ca c'est une autre chose. Ici nous parlons de 115 millions de dollars qui ne sont pas attachées à ces conditions-là. C'est un don pur mais quand même il faut que nous soyons en condition d'expliquer à ceux qui nous ont donné l'argent que l'argent que vous nous avez confié est bien dépensé. Donc il faut qu'il y ait une entente entre nous en ce qui concerne les institutions fiduciaires qui vont dépenser l'argent. Il faut qu'il y ait un programme aussi, à quelle fin cet argent devra être dépensé. Donc cela va prendre un certain temps. Dès qu'il n'y a pas de programme ni un accord sur l'agence fiduciaire qui va gérer cet argent on ne peut pas vraiment dépenser cet argent. Ce n'est pas la condition. C'est pour cela que l'ONUCI avec l'équipe des Nations Unies, vient de lancer 100 projets à impact rapide et va commencer dans un ou deux mois les microprojets. Vous pouvez comprendre maintenant pourquoi on dit qu'il n'y a pas assez d'argent même s'il ya 115 milliards de Fcfa à votre disposition. Mais encore une fois, cette somme est un don pur sans conditions. Merci beaucoup. Et à la prochaine.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Kenneth Blackman, Porte-parole par intérim,

Tél.: +225-20233392; Portable: +225-08071584; Fax: +225-06203320

Email: kenneth@un.org

http://www.onuci.org